la cgt

Info Luttes N°34

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime 7 octobre 2016

LIBERTÉS SYNDICALES : LE 19 OCTOBRE TOUS À AMIENS !

Lors des commissions exécutives de septembre et d'octobre , nous avions décidé majoritairement que la CGT de Seine-Maritime serait présente à Amiens le 19 octobre prochain pour soutenir les camarades de Goodyear convoqués au tribunal les 19 et 20 octobre 2016 et lourdement sanctionnés (menace de 24 mois d'emprisonnement dont 9 mois ferme).

L'UD rappelle que l'organisation de cette action à Amiens, avec une montée massive de la CGT du Département est plus que nécessaire pour la défense des libertés individuelles et collectives, face à la répression que subissent au quotidien les salariés, les syndiqués, de la part du Patronat et du Gouvernement.

L'UD rappelle que les inscriptions en transport collectif sont organisées par l'ensemble de nos Unions Locales.
Il nous reste très peu de temps pour que la réussite de cette nouvelle journée d'action, soit à la hauteur des enjeux pour toute la CGT et le syndicalisme.

La CGT a décidé de faire de cette journée d'action, un nouveau temps fort pour les libertés syndicales.
Pour l'UD, le 19 octobre doit être la priorité de notre activité syndicale dans le Département.

Le 19 octobre, tous ensemble à Amiens pour soutenir les Goodyear !!

D'autres journées de mobilisation sont programmées :
Goodyear, les 18 et 19 octobre à Amiens
Les Dockers du Havre, le 25 novembre à Paris

L'Union Départementale rappelle le principe de financement des déplacements qui repose sur la règle des 3 tiers (UD/UL/Syndicats).
Cette organisation doit nous permettre d'être plus efficaces et que chacun ait une maitrise du nombre de places à prévoir, de solliciter les syndicats sur le financement et d'éviter le «gâchis» des places réservées et non prises.
Relevons le défis, mobilisons nous pour les libertés syndicales de toutes et tous;
On continue, on ne lâche rien !

Le dossier de la semaine ! Retour sur la CE du 3 octobre

Retour sur la Commission exécutive de l'Union Départementale 76 qui s'est tenue lundi 3 octobre à la Maison CGT. Une quarantaine de camarades ont fait le déplacement (manquait les Havrais présents sur le piquet de grève de la poste). Un ordre du jour serré qui allait voir le vote de plusieurs déclarations. De nombreuses interventions, notamment sur les questions liées à l'actualité revendicative. Retrouvez ci-dessous, une partie de l'intervention de Philippe Lerminet, sur l'importance du renforcement et de Pascal Morel sur la feuille de route des semaines à venir...

«LA COTISATION SYNDICALE EST LA SEULE GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE FINANCIÈRE».

«Au 8ème mois de l'année, les reversements à Cogétise s'élèvent 183 992.56 €. Nous pouvons constater une amélioration par rapport à l'année dernière à la même date, mais cela reste inférieur aux années 2012, 2013 et 2014.

N'oublions pas que nous avons prévu 330 000 € de recettes Cogetise sur notre budget prévisionnel 2016 et que notre objectif est de tendre vers les 25 000 syndiqués sur le département.

Afin de nous permettre de franchir, voire dépasser notre prévisionnel, il nous faut mener un plan d'action afin d'atteindre cette objectif. Au niveau de la politique financière, nous allons proposer une rencontre entre les trésoriers des UL pour faire le point sur les retards dans le paiement des cotisations. Chaque membre de la CE, en fonction de son champ professionnel et géographique peut aussi interpeller les syndicats en retard dans le paiement des cotisations. Chaque retard réglé dans les jours et semaines qui viennent seront autant de points d'appui pour passer à la vitesse supérieure en terme de syndicalisation. Nous avions 21 654 syndiqués en 2015, 13 194 syndiqués 2016, soit 61 %.
Sur 42 UL et UP :

- 13, ont un rapport FNI2016/FNI2015 inférieur à 30 %, voire aucun FNI de payé sur 2016.
- 19, ont un rapport FNI2016/FNI2015 supérieur à 50 % allant jusqu'à 90 %.

Je vous laisse le soin de regarder attentivement l'état comparatif, nous pensons que ce qui est possible pour les uns ne doit pas être insurmontable pour les autres. Si chaque membre de la CE relance un syndicat nous devrions augmenter nos moyens financiers pour impulser notre démarche de conquête sociale.

Le tableau des connaissances FNI & cotisations fait ressortir un taux moyen de cotisations à 13,19 € pour les actifs et 9,18 € pour les retraités. La bataille du 1 % est loin d'être la règle dans tous les syndicats, nous devons également agir sur ce levier.

Autre élément intéressant, le nombre moyen de timbre par adhérent a passé pour la première fois depuis la mise en place de Cogetise en 2007, la barre des 9 timbres par cartes. Nous pouvons nous en féliciter, c'est la reconnaissance de nos syndiqués pour notre CGT.

Enfin, la cotisation syndicale est la seule garantie de notre indépendance financière. Les batailles menées ces derniers mois, doivent nous aider à concrétiser notre objectif des 25.000 adhérents, qui je vous le rappelle est une décision prise lors de notre 43e congrès.

Notre priorité est donc de construire un rapport de force durable de syndicalisation qui passe notamment par la bataille de la continuité syndicale et le 1%».

Le dossier de la semaine ! Retour sur la CE du 3 octobre

Dans son intervention, Pascal a rappelé le contexte des derniers mois et la mobilisation en France et dans le Département, vous trouverez ci-dessous de larges extraits de son introduction.

«Le 15 septembre dernier pour la 14e fois de l'année, la CGT avec l'UNEF ; FO ; SOLIDAIRES et FSU ont appelé les salariés du secteur public comme du privé à participer à une nouvelle journée de grève et de manifestation pour exiger l'abrogation de la loi travail. Promulguée pendant les congés d'été par le gouvernement, les 1ers décrets d'application de la loi, vont tomber très rapidement d'ici la fin de l'année et paraitre au journal officiel... Dans cette perspective, le Medef veut accélérer les discussions dans les entreprises pour une remise à plat de tous les accords d'entreprises, mais aussi la mise à plat de tous les accords collectifs...

Prolonger le 15 septembre.

L'analyse faite par la CGT de cette journée d'action est une réussite incontestable. Le nombre de manifestants dépasse celui du 5 juillet et approche celui de fin juin. 110 rassemblements et 170.000 salariés ont défilé dans les rues. Pour le Département, c'est près de 15.000 salariés qui ont défilé dans les rue de Rouen, Dieppe et du Havre. **Ce mouvement est loin d'être terminé, nous avons toujours le soutien de la population à 70 %, et 90% des salariés des entreprises soutiennent la lutte commencée depuis le printemps...**

Aujourd'hui, quelles suites à donner à cette mobilisation ?

La suite du mouvement devra combiner et rythmer les mobilisations nationales et à l'entreprise en lien avec les revendications dans l'entreprise. Il s'agit de donner du contenu au slogan « la loi Travail ne rentrera pas dans l'entreprise »!

L'UD propose :

Aux membres de la CE, en lien avec le secteur Droit Liberté Action Juridique,

- la mise en place d'un collectif de travail pour aider les syndicats à ne pas se faire piéger dès les premières phases de négociation qui vont se mettrent en place d'ici la fin de l'année.
- d'aller à la rencontre de l'ensemble de nos syndicats, quelles que soient leurs tailles, nouvelles bases ou plus anciennes, pour analyser et construire des réponses à la hauteur des enjeux. C'est une de nos priorités.

Discriminations syndicales

Quand un camarade ou des camarades sont attaqués, c'est toute la CGT qui est attaquée.
La décision prise lors de notre dernière CE de répondre présent aux iniatives pour soutenir nos camarades injustement trainés en justice a commencé le 27 septembre. Nous étions près de 1000 rassemblés devant le tribunal de Bobigny dont 100 de Seine Maritime.
Nous serons présents le 19 octobre à Amiens pour soutenir les Goodyear, mais aussi le 23 novembre, jour de la comparution à Caen du Secrétaire Général de l'UL du Calvados, ou encore, le 25 novembre jour de la convocation au tribunal correctionnel à Paris de nos deux camarades Dockers du Havre.
L'UD propose que les Unions Locales commencent à organiser dès maintenant les inscriptions et les réservations pour les cars afin de permettre à tous les syndicats de Seine Maritime d'être présents et en masse pour la défense de nos camarades.

TPE : une urgence

Là aussi nous allons avoir besoin de toute la CGT pour gagner ces élections, chaque membre de la CE, syndicat, UL doit s'impliquer dans cette campagne. **C'est un enjeux national pour la représentativité de la CGT mais surtout pour la défense collective de tous les salariées,** l'objectif : Que la CGT reste la 1e organisation syndicale dans le pays pour continuer à développer les luttes, à être à l'offensive, pour exiger une transformation de la société où l'émancipation humaine sera la priorité, pour un monde de justice, de liberté et de paix.

LORS DE CES TRAVAUX, LA CE A PROCÉDÉ AU VOTE DE DEUX DÉCLARATIONS.

La première déclaration condamne l'agression dont ont été victimes plusieurs camarades lors de la manifestation du 15 septembre dernier.

«Des camarades CGT dont des responsables ont été agressés physiquement par un nervi, au moyen d'un casque, au moment des prises de paroles. Des menaces graves ont été proférées. Des militants CGT ont été insultés. Des tags orduriers ont été faits sur le camion sono que la CGT met à la disposition des organisations syndicales.
C'est un fait sans précédent dans le département. C'est une agression contre toute la CGT.
L'avenir dira qui pilote ces actions de nervis». Pour lire l'intégralité de la déclaration,

La seconde déclaration condamne l'interdiction faite par le Président du Conseil Départemental 76, aux syndicats CGT et FO, de tenir une conférence de presse le 28 septembre, dans les locaux du département.

«Cette interdiction porte atteinte aux droits d'expression des syndicats. Pourquoi cette crainte que la CGT et FO s'expriment devant les journalistes ? Le 4 octobre, un pas supplémentaire est franchi dans l'entrave aux droits syndicaux : les représentants CGT et FO se sont vu interdire de distribuer un tract aux Conseillers Départementaux qui se rendaient en séance plénière.
Pourquoi taire ce que disent les syndicats CGT et FO du Département : Pour lire l'intégralité de la déclaration,

La formation : un enjeu majeur !

La Formation Economique, Sociale et Syndicale...
Une priorité, une nécessité, une utilité !

Stéphane Hauguel

Tout(e) salarié(e) a droit à des congés de formation économique, sociale et syndicale (FESS).

Face aux attaques incessantes et néfastes du patronat et des gouvernements successifs, menées à l'encontre du salariat, le monde du travail doit s'organiser pour riposter à la hauteur et à la mesure de celles-ci, tout en étant force de propositions.

La formation économique, sociale et syndicale correspond bien à un des leviers permettant de contribuer à la construction du rapport de forces indispensable à la transformation du travail et de la société.

C'est dire avec détermination qu'elle représente une priorité incontournable, pour toutes et tous les syndiqués(es) de notre département. Dès lors, elle doit devenir un outil nécessaire, permettant à chacune et chacun de se situer dans notre organisation CGT, d'y trouver sa place et s'y impliquer à la mesure de ses capacités et de ses souhaits.

Dans cet esprit et ce cadre, la FESS deviendra utile pour comprendre et agir ainsi en pleine conscience et maîtrise, dans la pratique syndicale quotidienne (qualité de la vie syndicale : QVS), quel qu'en soit sa nature, pour chacune et chacun des syndiqués(es).

En tout état de cause, la FESS se doit de se donner comme objectifs de :

- FORMER tout nouvel adhérent à la CGT, au plus vite, dès son adhésion,
- ASSURER à chaque adhérent, tout au long de sa vie syndicale, l'accès à une formation permanente,
- ACCOMPAGNER toute prise de responsabilité et de mandat, d'une formation correspondante,
- ACCOMPAGNER les renouvellements de générations et les évolutions du salariat,
- CONSIDERER toute formation comme étant un vecteur important de l'émancipation des travailleurs.

Alors, la FESS correspondra à une action militante, culturelle et interprofessionnelle où l'échange, le débat et la rencontre permettent de construire collectivement un SAVOIR SYNDICAL COMMUN, propice à la mise en œuvre d'une démarche idéologique et revendicative de luttes et de propositions, en totale cohérence et pertinence avec les orientations décidées et votées, au sein de toutes les structures de la CGT.

RIEN ne demeure inéluctable, si l'on s'appuie sur des valeurs communes...

L'avenir, ne le subissons pas... Créons-le collectivement !

Pour télécharger l'Info Luttes «Spécial Formation»

VIVATS
Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous

LES POSTIERS DU SITE « LE HAVRE-AÉROPORT, EN GRÈVE RECONDUCTIBLE,

23e JOUR DE GRÈVE
SOUTIEN AUX CAMARADES !

Depuis, le 13 septembre, les agents de la plateforme du Havre aéroport sont en grève contre la énième réorganisation de leur bureau.

Ils luttent contre la mise en place de la pause méridienne, la suppression de dix postes de travail (1 chef d'équipe, 1 agent de cabine, 3 tournées et 5 agents machines) et la dégradation permanente de leurs conditions de travail. Le mouvement a débuté dans le calme, la joie et la bonne humeur ; et il se prolonge avec des agents qui attendent avec patience que les négociations se concrétisent.

Plusieurs autres bureaux les ont rejoint cette semaine en solidarité à leur mouvement, ainsi que plusieurs camarades de l'UL du Havre et de l'UD.

Ils luttent pour :

* leurs conditions de travail

* le retour à un service public de qualité pour leurs usagers (pas de distributions aux commerçants/entreprises et usagers de leurs courriers/journaux dans l'après-midi...)

* le maintien de l'indemnité de collation (50€/mois leur sera retiré s'ils passent en pause méridienne; c'est une énorme perte sur un salaire de postier payé au SMIC).

* le reclassement de tous les agents à un poste de travail adapté (4 agents attendent leur reclassement sur une position de travail depuis 6 ans)

La collecte se poursuivra jusqu'à la fin du mouvement. L'intégralité de la somme sera reversé aux salariés afin de combler leurs pertes de salaires.

Ils ont besoin de votre soutien ! Merci de votre aide !

Initiative des syndicats CGT FAPT76 / FO76 / SUD PTT SOLIDAIRE

On lâche rien !

13 septembre 2016 : 100 % des agents titulaires grévistes

LE DEPARTEMENT INTERDIT LA CONFERENCE DE PRESSE DES SYNDICATS FO ET CGT

Pour les syndicats, cette situation est inédite et démontre que les craintes des agents et des syndicats FO et CGT, concernant l'ampleur des attaques contre les services départementaux, sont confirmées !

Le Conseil Départemental de la Seine-Maritime présidé par Pascal Martin (UDI) travaille à une réorganisation de son Pôle solidarité. Selon la CGT et FO il ne s'agit pas seulement pour les services de gagner en efficience. Un « plan social déguisé » se met en place, assure Christine Boulier, secrétaire CGT. Selon les syndicats près de 400 postes seraient ainsi soumis à la mobilité avant janvier. La réorganisation supposerait encore la fermeture rapide de 32 Centres Médicaux Sociaux (CMS).

«on nous répond que tout cela est faux et qu'il n'y aura pas de fermetures mais alors pourquoi demande-t-on à certaines mairies si elles ont des bureaux à louer ? », questionne Séverine Verdier pour la CGT.

Les syndicats n'ont pas été en mesure mercredi de tenir leur conférence de presse dans les locaux du conseil. L'accès du bâtiment était « interdit à la presse ». Les syndicats ont été avertis par mail 5 minutes avant leur point presse que la conférence était « illégale ». Devant cette fin de non recevoir les syndicats ont improvisé leur conférence de presse sur le trottoir du conseil. Voilà une interdiction « à l'image du dialogue social existant au Département », a aussitôt commenté Pascal Morel secrétaire de l'Union Départementale CGT. Le protocole de droit syndical en place au conseil départemental « interdit l'organisation de points presse par les syndicats dans les locaux », justifie en retour le cabinet du président.

Source Presse

EMBAUCHES À L'USINE RENAULT DE SANDOUVILLE

L'usine Renault de Sandouville près du Havre tourne à plein régime. D'ici à la fin de l'année le constructeur automobile français entend recruter 100 personnes en CDI et 100 autres en CDD pour renforcer ses équipes.

Si les félicitations sont de rigueurs du coté de la Direction, le son de cloche n'est pas le même au sein du local syndical de la CGT. Si pour Nicolas Guermonprez « 100 CDI c'est toujours cela », le délégué ne tombe pas dans l'angélisme et sort sa calculatrice. « La direction multiplie les annonces mais qu'y a-t-il derrière ? Sur les 122 embauches annoncées en avril nous ne sommes qu'à 69 effectives.

Ces embauches ne font en rien baisser le recours à l'intérim. Ils étaient 1 384 en janvier 2015 puis 1 628 en août 2016. » Pour la CGT, le compte n'y est pas. Depuis la signature de l'accord compétitivité, l'usine aurait, selon le syndicat, perdu 754 salariés en CDI en activité.

« En annonçant ces petits paquets d'embauches, la direction tient en haleine les salariés intérimaires qui veulent un CDI. » L'intérim est depuis des mois dans la ligne de mire de la CGT. Elle demandait avant l'été à la Direccte (Inspection du travail) de constater in situ un recours « abusif » à l'emploi temporaire. « L'inspection du travail a pu constater que ce que nous lui avions remonté était vrai.

Source Presse PN

SOIT VIEUX ET TAIS-TOI, N'EST PAS LA DEVISE DES RETRAITÉS CGT

Après les manifestations des 17 mars, 3 juin, 1er octobre, 24 novembre 2015 ainsi que des 10 mars et 9 juin 2016, les retraités, à l'appel de 7 organisations syndicales et 2 associations de retraités, ont à nouveau manifestés ce 29 septembre 2016 pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources, pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc..).

Dans notre département 600 retraités (250 au Havre/Harfleur et 350 à Rouen) ont répondu à l'appel de 3 organisations syndicales de retraités (USR CGT 76, FSU, FGR FP) et 2 associations de retraités (Ensemble/Solidaire, LSR)

La revalorisation des pensions de retraite de base pourrait être égale à 0% au prétexte que l'indice moyen des prix à la consommation de l'INSEE, hors tabac, n'augmenterait pas sur un an.
Ce 29 septembre : confirmation est faite que les pensions de base ne seront pas revalorisées au 1er octobre. Il faut donc remonter au 1er avril 2013 pour retrouver une revalorisation de 1,3% pour le régime de base, de 0,8% pour l'Arrco de 0,5% pour l'Agirc et de 0,1% pour l'Ircantec. Ce n'est pas la pseudo revalorisation de 0,1% pour le régime de base et la prime de 40% sous condition en 2015 qui ont augmenté le pouvoir d'achat des retraités.

Sur les 10 dernières années, l'écart des pensions sur le salaire moyen est de moins 9,59%. Cet écart est de moins 18,35% sur 24 années. À ces écarts, s'ajoute la désindexation des retraites complémentaires par rapport aux salaires.

À l'évidence la manifestation de ce 29 septembre en appelle d'autres. Les retraités sont toujours mobilisés, comme ils se sont mobilisés et se mobiliseront avec nos camarades actifs pour continuer à dire non à la loi travail, laquelle devrait s'appelait loi de précarisation du travail.

Au Havre comme à Rouen, la manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié et de la fraternité.

Au Havre une collecte a été effectuée en solidarité envers les postiers de l'aéroport en grève. Cette collecte de solidarité s'est élevée à 280€.

Presse CGT : la NVO innove !

METTRE EN OEUVRE LES DÉCISIONS DU 51E CONGRÈS !

Cela fait 5 mois que notre congrès a eu lieu, avec comme priorité, nos mobilisations contre la loi travail. Même si nous devons continuer à nous battre pour que cette loi n'entre pas dans les entreprises, dans le même temps, il faut absolument mettre en pratique les décisions adoptées à notre 51e congrès et faire vivre nos 5 résolutions.

Concernant la résolution n°5 « pour avoir des syndiqués formés et informés, la CGT et ses syndicats s'engagent » :

- à s'abonner et à promouvoir la diffusion de la presse confédérale : la NVO, Options et Vie nouvelle.
- à mener une campagne politique pour la conquête des abonnements à la NVO.
- à ce que la NVO soit présentée et lue lors de toutes les formations de la CGT.

Depuis le congrès, Eric Aubin est devenu le responsable de la NVO en remplacement de Agnès Naton, il a mis en place un groupe de travail, un collectif intitulé : Collectif Développement NVO dont l'animateur est Régis Gasse.

Le but de ce collectif est de mettre en place, dans un premier temps, un réseau de référents et de diffuseurs NVO sur l'ensemble du territoire afin de relancer la campagne d'abonnements au plus près du terrain.

La NVO n'est peut-être plus sous perfusion, mais sa santé reste très préoccupante !

L'ensemble des organisations de la CGT vont être sollicitées, pour mettre à disposition des camarades afin de créer les conditions pour que la NVO soit bien au coeur de notre activité syndicale en permanence. Attendez-vous à recevoir des courriers, des relances pour gagner cette première étape.

Aujourd'hui, avec la multitude de moyens de communication, on pense être informé, C'est faux !

Il suffit de comprendre les raisons qui poussent le patronat (Bouygues, Lagardère, Bolloré, entre autres), à s'accaparer de groupes de presse, radio et télévision.

Vous aurez compris l'intérêt de lire CGT et de vous abonner à la NVO.

C'est exceptionnel, profitez-en !

Afin de vous dévoiler toutes les facettes du site, nvo.fr vous offre un accès libre pendant quelque temps. Pas besoin de vous connecter ! Découvrez l'espace abonnés :

- Le droit du travail en ligne.
- Les 300 modèles de lettres en ligne.
- NVO et RPDS en ligne.

Nous vous souhaitons une bonne navigation.

Pour l'équipe NVO, Régis Gasse

PROJECTION DÉBAT DU FILM COMME DES LIONS

Des luttes pour sauvegarder l'emploi, notre pays en a connu beaucoup et en connait encore malheureusement de nombreuses actuellement sur le département : Les postiers du Havre, SIDEL, l'Hôpital du Rouvray, Lafarge, Pétroplus, l'ADMR, Chapelle Darblay, ou d'autres encore...

Sur notre territoire, il y a eu ces dernières semaines, Dieppe Diffusion Presse ou encore les salariés de Daher dont l'usine dieppoise va fermer ses portes dans les jours qui viennent...
Il y a toujours eu des luttes bien plus médiatisées que d'autres et certaines restent comme des symboles dans l'esprit des salariés...
La lutte des salariés des salariés de PSA d'Aulnay se range dans cette catégorie.

Françoise Devisse en a tiré un film retraçant leur combat. Elle viendra le présenter le mardi 11 octobre à partir de 19h30 au Cinéma du Casino de Saint Valéry en Caux. La projection sera suivie d'un débat avec la réalisatrice et Jean-Pierre Mercier, délégué syndical CGT de PSA.

«Comme des lions» raconte deux ans d'engagements de salariés de PSA Aulnay, contre la fermeture de leur usine qui, en 2013, emploie encore plus de 3 000 personnes dont près de 400 intérimaires. Des immigrés, des enfants d'immigrés, des militants, bref des ouvriers du 93 se sont découverts experts et décideurs.

Ces salariés ont mis à jour les mensonges de la direction, les faux prétextes, les promesses sans garanties, les raisons de la faiblesse de l'état. Bien sur ils n'ont pas « gagné ». Mais peut être faut-il arrêter de tout penser en terme de « gain ». La vie est faite d'expériences, de risques, d'aventure et de fierté. Et là, ces deux ans sont une tranche de vie exceptionnelle.

Un moment d'intelligence collective, de démocratie et de révélations. A ne pas manquer !

MOT DE FRANÇOISE DEVISSE, RÉALISATRICE

« J'habite à quelques kilomètres de l'usine PSA d'Aulnay. Honnêtement, je ne savais pas même où elle se trouvait. Seul l'immense parking se voit de l'autoroute qui mène à Roissy.

Mais comme l'aéroport de Roissy, cette usine, qui fabrique les C3 de Citroën, est l'un des rares gros employeurs de Seine-Saint-Denis. Philippe, le secrétaire de la CGT de l'usine, est conseillé municipal de ma ville.

Il y vit, comme 400 autres salariés de PSA. Ils sont des milliers en Seine-Saint-Denis. Un monde invisible qui détermine l'ambiance ici. Dans les années 80, les vagues de licenciement chez Peugeot détruisent l'équilibre des cités alentours, et la drogue s'installe. En 2005, les émeutes sont les plus fortes autour de l'usine, à un moment où l'Interim a nettement faibli.

Ici, c'est là où je vis. Pas seulement, là où j'habite, mais là d'où part ma façon d'entendre les événements du monde. Je suis née et j'ai toujours vécue en « banlieue rouge.

« Être » de ce territoire multiracial, ça n'est évidemment pas une question de racines ou de couleur, c'est partager des références d'entraide, de réactivité parfois violente et des repères basés sur les besoins des milieux populaires.

Je sens bien lorsque j'écris cela, d'être en banlieue aujourd'hui, politiquement et socialement, c'est être d'une sorte d'Atlantide. Je voulais aller au cœur caché de mon territoire, le découvrir et voir comment les ouvriers de l'usine PSA allaient « s'en sortir », mesurer de l'intérieur cette nouvelle épreuve pour la Seine-Saint-Denis ».